

# Les catholiques de Belgique, nouvelle minorité ?

Caroline Sägerser

**L'**Église catholique de Belgique a publié son cinquième rapport annuel, qui porte sur l'année 2021. Ce document fournit notamment les premiers chiffres relatifs à la fréquentation des églises et des sacrements depuis la crise sanitaire. Ceux-ci montrent une nette accélération de la diminution de la pratique religieuse en Belgique, au point d'autoriser cette question : les catholiques sont-ils devenus une minorité ?

Les rédacteurs du rapport <sup>1</sup> avertissent : les rassemblements en présentiel ayant encore été frappés de restrictions durant une partie de l'année 2021, les données concernant la pratique religieuse devront attendre encore un an pour qu'il soit « possible d'évaluer si on est revenu au niveau de pratique religieuse d'avant la crise sanitaire ». Toutefois, il semble peu probable de voir les chiffres remonter aux niveaux de 2019, tant la baisse s'inscrit dans une tendance lourde depuis plus de cinquante ans. Le tableau suivant permet d'en prendre la mesure.

## Évolution de la pratique religieuse catholique en Belgique (1977-2020)

	1977	1996	2007	2009	2016	2018	2019	2021
Baptêmes	85,2 %	68,1 %	54,6 %	–	42,1 %	38,1 %	36,4 %	31,2 %
Mariages	77,7 %	50,2 %	25,6 %	–	17,6 %	15,0 %	13,5 %	9,9 %
Funérailles	83,7 %	77,7 %	58,4 %	–	–	43,4 %	41,3 %	37,2 %
Pratique dominicale	29,4 %	13,1 %	–	5,0 %	< 4,5 %	< 3,6 %	< 3,3 %	< 2,5 %

Source : C. SÄGESSER, *Cultes et laïcité*, Bruxelles, CRISP (Dossier n° 78), 2011, p. 73 ; calculs propres sur la base des données Statbel et des rapports annuels de l'Église catholique en Belgique.

Baptêmes : nombre de baptêmes administrés par rapport au nombre de naissances déclarées à l'état civil.

Mariages : nombre de mariages religieux par rapport au nombre de mariages civils.

Funérailles : nombre de funérailles religieuses par rapport au nombre de décès.

En 2021, pour la première fois, le nombre de baptêmes administrés est passé sous la barre du tiers du nombre de naissances enregistrées dans l'année ; le pourcentage

<sup>1</sup> Réalisé à la demande de la Conférence des évêques de Belgique, le rapport est rédigé par Stéphane Nicolas et Jeroen Moens, en collaboration avec le professeur Wim Vandewiele (KU Leuven) et le docteur Catherine Chevalier (UCLouvain). Il est disponible sur le site Internet : [www.cathobel.be](http://www.cathobel.be).

de nouveau-nés baptisés a diminué de moitié en l'espace d'une génération (25 ans). Les autres indicateurs suivent la même courbe : seul un mariage sur dix est aujourd'hui suivi d'une célébration à l'église – le fait que les remariages de divorcés ne soient pas autorisés pesant évidemment sur cette statistique.

Quant aux funérailles, longtemps demeurées un rituel célébré majoritairement à l'église, elles n'y sont désormais organisées que pour une minorité des défunts. En réalité, la diminution de la participation aux rites de passage catholiques a débuté dans les années 1960, et ne s'est jamais démentie ; elle se poursuit à un rythme lent et relativement constant. On ne constate pas d'accélération brutale de ce rythme depuis la crise sanitaire due au Covid-19.

Toutefois, en présence des restrictions apportées à la célébration des baptêmes et des mariages en 2020, on aurait pu s'attendre à un ralentissement de la baisse en 2021 par l'action mécanique des reports de célébration. Un tel raisonnement est valable également pour les communions et les confirmations, dont on aurait pu imaginer qu'elles connaîtraient une hausse en 2021 : il n'en est rien puisque l'année dernière a connu 7,4 % de premières communions en moins et 8,9 % de confirmations en moins par rapport à 2019.

Cependant, le plus interpellant est la baisse de la pratique religieuse hebdomadaire. La fréquentation de la messe dominicale, mesurée le 3<sup>e</sup> dimanche d'octobre, accuse une diminution de 30 %, passant de 214 029 fidèles comptabilisés en 2019 à 166 785 en 2021. Ici, l'accélération de la baisse est manifeste ; c'est bien sur la pratique régulière que le confinement imposé par le Covid-19 a eu l'impact le plus important.

On peut supposer à cet égard qu'un certain nombre de catholiques se sont accoutumés à suivre la messe à distance, à la radio ou à la télévision, plutôt qu'en présentiel. Reste qu'on assiste ainsi au renforcement d'une tendance qui voit de plus en plus de catholiques n'être plus que des pratiquants occasionnels qui ne fréquentent l'église qu'aux moments-clés de l'existence.

Par ailleurs, la presse a mis en avant le chiffre record des « débaptisations », c'est-à-dire une démarche entreprise par les personnes baptisées pour être rayées des registres de baptême dans le cadre de l'accès garanti par la loi aux données personnelles. 5 237 personnes ont entrepris cette démarche en 2021, contre 1 800 en 2019. Cette forte hausse serait imputable à des réactions négatives ayant suivi les déclarations de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi concernant le mariage homosexuel.

Une augmentation des demandes de radiation avait déjà été observée dans la décennie précédente, au moment de la révélation de nombreux cas de pédophilie au sein du clergé. Outre le caractère intrinsèquement faible du nombre de ces demandes par rapport aux millions de baptisés que compte la Belgique, il convient de rappeler que cette démarche est sans conséquence pour l'Église, et en particulier pour son financement public dont les montants ne sont pas liés au nombre de fidèles.

Si ces fidèles se font plus rares, il en va de même pour les officiants. Avec 1 975 hommes, le nombre de prêtres diocésains accuse une chute particulièrement forte. En 2016, année sur laquelle portait le premier rapport de l'Église belge, il y avait encore 2 774 prêtres diocésains. Cette baisse de près de 30 % en cinq ans va se

poursuivre ; en effet, le rapport 2022 nous apprend que 71,3 % de ces prêtres sont aujourd'hui âgés de plus de 65 ans.

Pour pallier le manque de prêtres, l'Église de Belgique fait appel à l'étranger. Sur les 2 299 ministres du culte catholique (prêtres, diacres ou assistants paroissiaux), 465 sont étrangers. Ils sont de 55 nationalités différentes, mais un pays est beaucoup plus représenté que les autres : la République démocratique du Congo, dont 178 ressortissants sont ministres du culte catholique en Belgique. Ainsi qu'en témoigne Martin Mvibudulu, supérieur provincial de la Congrégation de Scheut, si autrefois les pères scheutistes étaient systématiquement envoyés dans le Sud, « aujourd'hui la Belgique est aussi un peu un lieu de mission ».

La diversité rencontrée parmi les ministres du culte se rencontre également, de plus en plus, parmi les fidèles et les communautés. En plus de la sécularisation, l'autre phénomène qui modifie profondément le paysage religieux de la Belgique est l'immigration. Celle-ci amène une grande diversité dans les langues utilisées pour la liturgie : c'est presque dans une centaine de communautés que l'eucharistie est célébrée dans une autre langue que le français ou le néerlandais. Le polonais, le tagalog (langue parlée aux Philippines) et l'espagnol sont les langues les plus fréquemment utilisées.

Certaines églises sont ainsi affectées de façon permanente à une communauté catholique d'origine étrangère. D'autres édifices ont été transférés à des communautés chrétiennes non catholiques, essentiellement orthodoxes. Enfin, la plupart des églises sont aujourd'hui multifonctionnelles et donc partiellement affectées à des usages profanes, tandis que d'autres, moins nombreuses, sont désacralisées et destinées à être entièrement reconverties à un autre usage. Cette dernière tendance est en hausse puisque 35 églises paroissiales ont été distraites du culte en 2021, contre 26 en 2019.

Si les chiffres publiés ont largement retenu l'attention des médias, ils ne doivent pas occulter les autres informations contenues dans un rapport fort, comme le précédent, d'une centaine de pages richement illustrées dont la thématique centrale est cette année l'innovation. Pour l'Église, le confinement a été l'occasion de développer l'offre numérique : chaînes YouTube diocésaines, webinaires bibliques, application « La Quête » pour contribuer aux collectes dominicales via son smartphone... sont venus enrichir l'offre proposée de longue date par les médias catholiques. Quant à l'initiative DioData, elle poursuit la numérisation des données administratives de tous les diocèses.

Autre initiative digne d'intérêt, le site [www.egliseinfo.be](http://www.egliseinfo.be) fournit notamment l'horaire des célébrations les plus proches en Belgique francophone, sur la base de la géolocalisation de l'internaute. Cette dernière initiative, comme bien d'autres, vient illustrer le fait que l'Église de Belgique, de plus en plus, s'organise sur une base linguistique. Si la Conférence épiscopale demeure l'unique structure faitière du pays, les séminaires, les ordres religieux (COREB - Conférence des Religieux et Religieuses en Belgique *vs.* URV - Unie van de Religieuzen van Vlaanderen) et l'organisation des laïcs (CIL - Conseil interdiocésain des Laïcs *vs.* IPB - Interdiocesaan Pastoraal Beraad) sont, parfois de longue date, organisés sur une base linguistique.

Ce mouvement est alimenté par l'adoption d'un cadre législatif et réglementaire différent en ce qui concerne les compétences régionales, dont les fabriques d'église ou le patrimoine – ce qui conduit à la constitution séparée de PARCUM, musée et

centre d'expertise pour l'art et la culture religieuse en Flandre, et du CIPAR, Centre interdiocésain du Patrimoine et des Arts religieux, couvrant la Wallonie et Bruxelles.

La digitalisation contribue également à ce phénomène, suscitant des initiatives qui couvrent des zones linguistiques plus que des frontières d'État. Il en est ainsi des nombreux sites gérés par les Jésuites de Flandre et des Pays-Bas, d'une part, de France et de Wallonie, d'autre part. Exception notable à cette bipolarité, la chaîne YouTube des Dominicains, lancée en 2012, se veut bilingue. Le rapport 2022 est ainsi une mine de sites Internet à explorer pour celles et ceux qui s'intéressent à la présence des catholiques sur le net – illustrant le dynamisme de l'Église dans le monde virtuel.

La vitalité du monde catholique, c'est-à-dire de toutes les institutions comprises dans ce qu'on appelait traditionnellement le « pilier chrétien », est également manifeste à travers le rapport : organisations caritatives, éducation permanente, coopération internationale et, surtout, enseignement – une majorité d'enfants fréquentent l'enseignement catholique.

Rappelant les inondations dramatiques de l'été 2021 auxquelles l'Église a été confrontée comme victime (31 églises ont été sinistrées dans le diocèse de Liège) mais aussi comme acteur de premier plan dans l'organisation de la solidarité, le rapport expose notamment comment des écoles catholiques de Flandre se sont mobilisées pour aider les écoles catholiques sinistrées de Wallonie. On constate donc que, si les bases du pilier chrétien sont fragilisées (l'Église) ou ont disparu (le Parti social chrétien, du moins du côté francophone), les organisations qui le composent forment toujours un réseau.

Récemment, la chronique du père Charles Delhez dans *La Libre Belgique*<sup>2</sup> s'interrogeait quant à l'avenir du christianisme dans nos contrées. Constatant que la « civilisation paroissiale » était arrivée à son terme, il évoquait un christianisme minoritaire et missionnaire dans une société sécularisée. Le rapport 2022 de l'Église illustre fort bien ce constat, brochant le portrait d'une Église en pleine mutation, qui ne peut plus reposer sur de nombreux fidèles et encore moins sur un large clergé, mais déploie une série de nouvelles initiatives, notamment digitales, lesquelles témoignent simultanément d'une nouvelle stratégie d'évangélisation et de la place que continue d'occuper le monde catholique dans la société contemporaine.

Cette place est d'ailleurs soutenue par une culture qui demeure très majoritairement catholique. Si moins de 350 000 Belges ont dû se rendre à l'église à Noël – dans la mesure où les chiffres de 2021 se confirment –, ils ont probablement été vingt fois plus nombreux à célébrer cette fête de manière profane...

Cet article a été publié sur : <https://o-re-la.ulb.be>, 12 décembre 2022.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Caroline SÄGESSER, « Les catholiques de Belgique, nouvelle minorité ? », *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, 12 décembre 2022, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

---

<sup>2</sup> C. DELHEZ, « Quel est l'avenir du christianisme ? », *La Libre Belgique*, 27 novembre 2022.